le peuple.VS

Numéro 213
Novembre 2024



JAB CH-1950 Sion 1

LA POSTE

Education en santé sexuelle laïque et professionnelle 4

Initiatives fédérales 8

Veut-on réellement continuer dans cette direction ?

Chaque mois qui passe amène son lot de catastrophes. Celui d'octobre n'y a pas échappé. L'Italie, la France et surtout l'Espagne ont payé un lourd tribut de ces inondations.

Ces images de rues transformées en cours d'eau emportant tout sur leur passage deviennent de plus en plus banales tant elles sont fréquentes. Et pourtant, nous avons comme souvent une part de responsabilité dans ces drames. Le bétonnage intensif est souvent cité mais il serait trop simple de se limiter à cette problématique. Car l'inaction climatique, la Suisse étant coutumière du fait, est le point central de ces désastres environnementaux. Nous avons vu sous nos latitudes en juillet comment nous pouvions basculer en peu de temps dans une situation de crise. Beaucoup se croyaient et se

Suite en page 2

Edito



Edito

Suite de l'édito

croient encore intouchables. Dans un cynisme bien occidental, «nous» pensions que les catastrophes touchaient uniquement les pays du Sud ou du moins les pays plus pauvres. Mais il n'en est rien, le changement climatique touche tout le monde. Et c'est un peu un retour de bâton quand les désastres s'abattent sur les pays riches. A force d'exporter nos déchets aux quatre coins du monde, de délocaliser tout ce qui peut l'être, nous prenons de plein fouet les dérives de la jungle capitaliste. Car le problème se situe, comme souvent, là-dedans. Construire, produire, consommer plus dans un monde aux ressources limités et aux dégâts visibles depuis des décennies, est totalement irrationnel et irresponsable. Mais ce monde s'est construit ainsi et finalement une bonne partie de la population s'est est contentée, acceptant avec fatalité les conséquences pour un peu de confort et de bonheur instantané.

A défaut d'agir concrètement contre le réchauffement climatique, notre canton pourrait au moins œuvrer et miser sur la prévention en anticipant certains problèmes. Mais il n'en est rien. Pire encore, on apprend aujourd'hui que le Valais est le champion des autorisations de construction en zone rouge. Un titre de plus dont nous nous passerions volontiers. Selon SRF, environ 430 nouveaux bâtiments ont été construits dans des endroits qui sont théoriquement interdits au cours des huit dernières années. C'est deux fois plus que dans le reste de la Suisse. Rien que ça. En voyant les dégâts énormes dans la région sierroise, il est légitime de se questionner sur les autorisations qui semblent faire fi de tout bon sens, mettant en danger une partie de la population. L'hydrologue Andreas Zischg, résume ceci en disant: «On prend sciemment un risque». Est-ce vraiment avec ce risque que l'on veut vivre? Est-ce que l'augmentation des catastrophes partout – y compris chez nous – ne nous oblige pas à penser au futur en essayant d'apprendre de nos erreurs? Il semblerait qu'en Valais, nous avons toujours un train de retard, et ce n'est pas cette énième affaire qui va inverser cette tendance.

Le 24 novembre prochain, le peuple valaisan se prononcera sur la Loi climat qui vise à fixer sa neutralité carbone pour 2040. Une loi non contraignante qui servira déjà de base pour faire avancer les choses. Le Valais a la possibilité d'être, une fois n'est pas coutume, légèrement en avance sur son temps. Il serait dommage de s'en priver. Et notons également que tous les partis en Valais romand – à l'exception de l'UDC – soutiennent ce texte. Faisons donc preuve de bon sens et de responsabilité en glissant un grand OUI le 24 novembre!

Yoann Bodrito, rédacteur en chef

Pub



CORRECTIF

Correctif du numéro 212 d'octobre du Peuple.VS

Une erreur regrettable s'est glissée dans l'édito. Il était écrit: «*A titre de comparaison macabre, les crimes de guerre commis par le Hamas le 7 octobre 2023 ont tué environ un tiers de civil, le reste étant des soldats ou des forces de sécurité.*» Il s'agit bien entendu de l'inverse. Deux tiers des victimes de ces crimes étaient des civils.

Quand la politique suisse perd sa boussole humanitaire



La Suisse et sa longue tradition humanitaire. La Croix-Rouge. Les nombreuses institutions internationales ayant leur siège dans notre pays. Cette image d'une Suisse tournée vers le monde est bien ancrée.

Pourtant, ces derniers temps, plusieurs décisions politiques inhumaines se sont enchaînées, qui mettent à mal cette image d'Epinal – et témoignent d'une majorité de droite toujours plus déconnectée des besoins des gens, ici comme ailleurs dans le monde. Lors de la dernière session des Chambres fédérales, un objet particulièrement inhumain a passé la rampe du Conseil national. Il s'agissait d'une motion de l'UDC visant à interdire le droit au regroupement familial pour les personnes qui ont dû fuir une guerre. Imaginez : une personne qui voit son pays déchiré par la guerre décide de prendre la fuite. Après des semaines, des mois de voyage, extrêmement périlleux, cette personne se retrouve en Suisse, et nourrit naturellement l'espoir de retrouver un jour ses proches, en sécurité. La droite dure de notre pays souhaite ôter à ces gens cet espoir.

En moins de 24 heures, ce sont plus de 120'000 personnes qui ont répondu à l'appel urgent lancé par le PS pour que le Conseil des Etats revienne sur cette décision de la Chambre basse. La pression a eu quelque effet : le projet a été renvoyé à la commission compétente, mais la partie est loin d'être gagnée.

L'UNRWA est la seule organisation capable d'y apporter une aide rapide et efficace sur le terrain.

Début septembre, c'est la coopération internationale qui a fait les frais de la politique financière bourgeoise. Le Conseil fédéral a décidé de réduire drastiquement les moyens alloués à la solidarité internationale dans sa stratégie de coopération internationale 2025-2028. Les réductions prévues conduiraient au niveau le plus bas jamais atteint depuis 2003. Cette volonté a été reprise par la Commission des finances du Conseil national à la mi-octobre : un milliard de francs en moins. De telles décisions mettent concrètement en danger des vies humaines à travers le monde.

Fin septembre, c'était au tour de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) de se retrouver au cœur des attaques bourgeoises. Le Conseil fédéral souhaitait ne pas verser la partie restante des fonds promis à l'UNRWA. La situation au Proche-Orient s'aggrave pourtant de jour en jour depuis le 7 octobre 2023. La catastrophe humanitaire qui y règne appelle une aide internationale rapide. L'UNRWA est la seule organisation capable d'y apporter une aide rapide et efficace sur le terrain.



Mi-octobre, le Conseil fédéral annonçait ne plus vouloir reprendre intégralement les sanctions de l'Union européenne contre la Russie. Suite à l'attaque de Poutine contre l'Ukraine, il a rapidement été de notoriété publique que la Suisse fonctionnait comme l'une des principales plaques tournantes mondiales du commerce des matières premières russes. Le Conseil fédéral décidait ainsi de placer les intérêts des négociant·es en matières premières au-dessus de la solidarité avec l'Ukraine et du droit international.

Si nous traversons depuis quelques années désormais une période de crise du pouvoir d'achat, nous ne devons pas pour autant perdre de vue les souffrances des gens dans le reste du monde. Que ce soit dans les pays en guerre ou dans ceux du Sud global, nous devons continuer à lutter pour que la Suisse s'engage en faveur de la paix, de la sécurité et de la solidarité à l'international. Notre pays a un rôle important à jouer en la matière.

Clément Borgeaud, président du PSVR



Pour une éducation en santé sexuelle laïque et professionnelle

L'éducation en santé sexuelle est fondamentale pour nos enfants et nos jeunes. Acquérir dans ce domaine des outils pour la vie, complets et objectifs, leur permet en effet de se développer et de faire leurs propres choix, en pleine connaissance de cause.

Aussi, l'enseignement de cette thématique étant évidemment sensible et complexe, celles et ceux qui le dispensent doivent être au bénéfice d'une formation professionnelle solide dans ce domaine.

J'ai toujours pensé que l'éducation en santé sexuelle dans les écoles publiques était uniquement donnée par les Centres SIPE (Sexualité-Information-Prévention), anciennement, les plannings familiaux. Mais en 2022, au détour d'une conversation, j'apprends qu'une autre association, l'AVIFA (Amour-Vie-Famille) intervient dans certains établissements scolaires du Canton. Comme je n'en avais jamais entendu parler avant, j'ai commencé à creuser le sujet.

Du côté des Centres SIPE, le programme détaillé et le cursus professionnel des intervenant·es me sont fournis de manière claire, rapidement. J'apprends ainsi que l'ensemble des enseignants ont un Diplôme universitaire d'études avancées (DAS).



En revanche, concernant l'AVIFA, je peine à obtenir des réponses, tant auprès de l'Association que du Département de l'éducation.

C'est pourquoi en 2022, je dépose une interpellation au Grand Conseil afin d'éclaircir le programme et les exigences de formation. Les réponses sont brèves et, à nouveau, lacunaires. En plénum, le Conseil d'Etat m'indique notamment que la cohabitation des deux organismes répond à des « sensibilités » différentes.

Sur internet, je découvre que l'AVIFA est en réalité une association catholique, dont les intervenant·es sont formés par une institution française (partenaire privilégié de l'Enseignement Catholique français, lié avec la Conférence des évêques de France).

Pour moi, il est très clair qu'enseigner l'éducation en santé sexuelle sous un prisme religieux biaise la matière. C'est dangereux, tant le sujet est complexe et multiple. Il y a aussi une absolue nécessité de distinguer les cours en santé sexuelle, des cours de religion ou de sciences des religions, puisque ce sont deux matières à part entière.

Pour moi, il est très clair qu'enseigner l'éducation en santé sexuelle sous un prisme religieux biaise la matière.

De plus, les élèves ont le droit de recevoir le même enseignement, complet et de qualité. C'est ce qu'on appelle l'égalité des chances et c'est un principe central de notre système éducatif.

De manière intéressante, depuis mon interpellation, certaines thématiques du programme des Centres SIPE sont apparues, copiées - collées, sur le site internet de l'AVIFA. Certains sujets sensibles (mais fondamentaux) comme la prévention contre les discriminations, les première relations, les attirances, l'orientation sexuelle et la pornographie n'ont pas été repris.

C'est dans ce contexte, bien peu transparent, que nous avons déposé un postulat, avec des collègues des Vert·es, du Centre et du PLR, afin d'assurer une éducation en santé sexuelle laïque et professionnelle pour tous·tes les élèves du Valais. Abordé en session de septembre dernier, le texte a passé la rampe du développement à une belle majorité, ce qui est réjouissant. Nous espérons le même accueil à la phase de traitement.

En attendant, si vous avez des enfants ou en connaissez, demandez-leur ce qu'on leur enseigne dans ce domaine à l'école, ça m'intéresse !

Aude Rapin,
députée-suppl. au Grand Conseil,
vice-présidente du PSVR

La Poste veut fermer 170 filiales en Suisse



Eh oui, le géant jaune veut transformer ses offices de poste en «centre de service» avec des partenaires qui ne sont pas directement liés à ses activités, et pas encore tous trouvés par La Poste.

Selon la direction du géant jaune, il semblerait qu'ils vont investir des millions dans la modernisation de leurs filiales en fonction de la demande et dans un format offrant une bonne accessibilité, mais pour autant il n'y a pas encore de modèle proposé.

syndicom

Sur le papier, le changement semble cohérant toutefois si on gratte un peu, la réalité nous rattrape. En effet plus de 170 offices exploités par La Poste seront fermés d'ici 4 ans, ce qui implique qu'à terme il ne restera plus qu'environ 600 bureaux. Cette énorme restructuration est synonyme de pertes d'emplois qualifiés au sein du groupe Poste.

Actuellement, le syndicat Syndicom est remonté contre cette nouvelle attaque du service public. En effet, lorsque l'on parle restructuration, on parle aussi de changement de vie et de perte du savoir-faire du personnel en place. Depuis plusieurs mois, l'épée de Damoclès de fermeture était en équilibre sur la tête de tout le personnel des offices de poste de notre pays. Puis à la fin octobre, La Poste a confirmé son plan d'action, le jeu de cache-cache est maintenant dévoilé.

Le personnel est au centre de cette restructuration, malgré l'annonce qu'aucun licenciement ne sera prononcé, cela semble incohérant. En effet, afin de pouvoir continuer son activité au sein du groupe, le personnel devra prendre son bâton de berger et se déplacer entre son domicile et son nouveau lieu de travail. Cela pourra aller jusqu'à 90 minutes par trajet pour un emploi à plein temps.

En outre, cette restructuration affaiblira la Convention Collective de Travail en vigueur, car vidée de son essence, c'est-à-dire des employés. Elle pourrait également ne plus être reconduite dans l'avenir et laisser ainsi le champ libre à la perte de conditions de travail attractives pour le personnel de La Poste.

Syndicom critique sévèrement les plans de La Poste et attend d'elle qu'elle renforce le service public, et non qu'elle l'affaiblisse.

Cette stratégie s'avère particulièrement offensive pour les régions périphériques, ainsi elles pourraient perdre un accès complet au service public. On note qu'actuellement avec son réseau étoffé et structuré, on préserve l'économie de la population, tout en lui octroyant un service de qualité.

Actuellement, la population se voit proposer un service public de qualité avec entre autres, le secret postal, que La Poste inculque à l'entier de son personnel.

Il faut aussi renforcer et non affaiblir le service public, plus précisément le service postal universel pour le faire miser sur la numérisation qui semble être le cheval de bataille de La Poste. Toutefois, ces nouveautés ne doivent en rien prétériter le réseau actuel, mais il devrait plutôt être optimisé, pour pouvoir le proposer.



Les communes et les cantons sont appelés à agir. Ils peuvent lutter contre le démantèlement programmé par le géant jaune, en s'y opposant, et surtout en démontrant l'utilité du service public pour le bien commun, au géant jaune.

Une motion a été adoptée par le Conseil National, elle sera débattue aux Etats lors de la session d'hiver. Un moratoire sur les fermetures est demandé, ainsi qu'une clarification de la politique du groupe Poste qui appartient encore à la confédération.

A ce jour, on pourrait penser que tout est déjà plié, mais cela ne devrait pas se passer ainsi. Le personnel, la population, le politique, tous devront être unis afin de gagner et de s'opposer à cette nouvelle proposition de jeter le service public aux oubliettes.

Elisabeth Di Blasi-Coucet,
secrétaire Syndicom



Éducation : inclusive ou low-cost ?

Les promesses de l'inclusion scolaire se dissipent face au budget étatique.

Pour 654 CHF par mois, mon rôle demande autonomie et responsabilité. En tant que stagiaire au Centre Pédagogique Spécialisé (CPS) de Martigny, j'accompagne des enfants en « mesures renforcées » - troubles du spectre autistique (TSA), trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), difficultés scolaires - entre Riddes, Isérables et Saxon. Suite à quelques observations dans mes différents lieux de travail, des questions me viennent quant à l'inclusion et au financement dans le domaine de l'éducation. Je vous partage alors, à travers cet article, ce qui m'a le plus frappée.



Des stagiaires laissées pour compte…

Tout d'abord, nous pouvons remarquer que l'École, en tant qu'institution, se revendique inclusive, mais la réalité se veut plus complexe. Des enfants aux difficultés ou troubles importants sont encadrés par des stagiaires sans formation. Par exemple, je passe 25 de mes 32 périodes hebdomadaires seule à m'occuper d'enfants en mesures renforcées. Cela peut impliquer de mauvaises réponses face à des situations de crise. Aussi, les stagiaires pourraient se sentir démunies, illégitimes et sous pression, risquant de subir une surcharge émotionnelle. L'incertitude des apprenties occasionnerait un environnement instable à l'enfant. L'autonomie que nous garantit la formation pratique s'avère tout de même valorisante. En revanche, elle révèle également un manque de soutien et de suivi.

L'égalité des chances ?

Ensuite, la rémunération de 654 CHF par mois rend ces stages inaccessibles pour de nombreuses jeunes dépourvues de soutien financier. Elle crée alors une barrière économique et exclut toutes celles qui ne peuvent se permettre de travailler à ce tarif. Par son salaire, ce stage exclut une partie de la population cible. De ce fait, la démarche n'est pas inclusive.

Des besoins non comblés

De plus, avec des budgets serrés, les écoles confient les élèves en difficulté à des personnes non formées, faute de moyens pour engager des professionnelles qualifiées. Les enseignantes spécialisées doivent, en plus de leurs cours, remplir des tâches administratives et créer des outils pédagogiques adaptés. Il manque à la fois des enseignantes et du temps pour la prise en charge des élèves ayant des rythmes d'apprentissages différents.

Repenser les priorités !

Pour conclure, dans les faits, nous constatons une insuffisance budgétaire évidente pour l'éducation. Elle se traduit autant dans le manque de professionnelles que dans le salaire des stagiaires. Aussi, nous relevons la grande disparité entre le discours de l'Ecole et les actions concrètement menées. Garantir un soutien adéquat aux enfants en difficulté devient urgent et indispensable.

Comment faire remonter l'information ? Avons-nous besoin que les professionnelles de l'éducation se mettent en grève ou l'Etat est capable de leur faire confiance et de s'apercevoir des nécessités ? Sans une réelle revalorisation des ressources humaines et financières, l'inclusivité reste un concept de façade !

De plus, avec des budgets serrés, les écoles confient les élèves en difficulté à des personnes non formées, faute de moyens pour engager des professionnelles qualifiées.

Par souci de représentativité en milieu scolaire, les termes « enseignante », « professionnelle », « stagiaire », « apprentie » et « jeune » sont toujours utilisés au féminin dans ces quelques lignes. Cela n'exclut en aucun cas les autres genres.

Aline Moret

Les JS VigneRon·ne·s fêtent leurs cinq ans !

Le socialisme c'est de la théorie mais également de la pratique. Les Jeunesses Socialistes du Valais Romand (JSVR) l'ont prouvé en lançant il y a cinq ans les JS VigneRon·ne·s. Un projet consistant à travailler des vignes de manière plus durable et sociale.

Tous les mois ou presque, des vigneron·nes en herbe taillent, effeuillent, débroussaillent, vendangent ou mettent en bouteille le fruit de ce travail passionnant. De beaux moments de partage accompagnent d'autres plus compliqués, rythmés par les aléas de la météo ou des maladies qui font parties des dures réalités du monde viticole.

Pour en savoir d'avantage, Fabien Robyr, l'un des instigateurs des JS VigneRon·ne·s, répond à quelques questions.

Comment est né ce projet ?
De mémoire, ce projet est né au cours d'un camp romand des jeunes socialistes, où on trouvait génial de s'imaginer un jour travailler une vigne toutes et tous ensemble.

Quel était le but concret pour que de jeunes politicien·nes se mettent à travailler la vigne ?
Pour nous, il s'agissait de découvrir, et de transmettre la connaissance de ce patrimoine valaisan qu'est la vigne et le vin, tout en essayant de travailler autrement, avec moins d'intrants chimiques, une meilleure division du travail, et plus de respect pour le sol et la biodiversité.

Peux-tu expliquer comment fonctionne la coopérative ?
Nous sommes toutes et tous titulaires d'au moins une part sociale, bien que certain·es ont amené de plus grandes contributions au début. En revanche nous prenons nos décisions démocratiquement, contrairement à toutes les sociétés capitalistes, où plus vous avez de parts, plus vous avez le droit de décider. Chez nous, une personne = une voix, et cela fonctionne bien.

Quel bilan tiré après 5 ans ?
En 5 ans, nous avons replanté notre parchet de vigne, grâce à l'aide de nombreuses personnes ayant « adopté » un cep. Nous sommes toujours une solide équipe de motivé·es, malgré parfois des épisodes difficiles, que peuvent être les maladies, les ravageurs, ou les caprices de la météo, qui impactent souvent la culture de la vigne



Où peut-on prochainement vous retrouver ?
Nous serons présent·es au congrès du PSVr à Sierre le 23 novembre. Par ailleurs, notre adresse e-mail est toujours disponible : jsvignerons@gmail.com pour plus d'informations sur nos actualités et nos évènements.

Les JS VigneRon·ne·s fêteront leurs cinq ans le samedi 30 novembre, dès 17 h 00 à la Maison du Peuple à Sion. Une présentation aura lieu par un·e intervenant·e travaillant dans le domaine de l'agriculture écologique en Valais. En outre, un bar sera ouvert pour profiter de la soirée comme il se doit.









Réformes du droit du bail : le Valais doit se mobiliser !

La situation du logement en Valais est alarmante. Dans notre canton, souvent présenté comme une terre de propriétaires, 45 % de la population vit en location, un chiffre qui grimpe dans les zones urbaines.

Avec un taux de logements vacants de 1,43 %, **le canton enregistre un chiffre historiquement bas,** passant sous la barre des 1,5 %, seuil traditionnellement associé à une situation de pénurie. A Viège (0,17 %) et à Sion (0,82 %), ce chiffre est encore plus préoccupant. Ces données nous placent dans une situation comparable à celle de grandes villes suisses. En 2024, les loyers des logements mis en location ont connu une hausse significative, **avec des pics d'augmentation de 4,6 % dans notre canton** (indice Homegate). Pourtant, les loyers auraient dû diminuer ces 18 dernières années en raison des faibles taux d'intérêt hypothécaires et de l'inflation. Au lieu de cela, les bailleurs prélèvent en moyenne 360 francs par ménage locataire chaque mois, tirant profit d'un rendement supérieur à celui fixé par la loi.

Réformes du droit du bail en votation

Le Parlement, influencé par le lobby immobilier a déposé une série d'attaques contre les locataires. Le 24 novembre, nous voterons sur les deux premières.

La première révision concerne le **besoin propre.** Le bailleur peut déjà aujourd'hui récupérer son logement pour lui-même ou ses proches. Seulement, il doit prouver que son besoin existe bien et qu'il n'est pas un prétexte pour relouer plus cher. Les intérêts des locataires sont pris en considération : on laissera plus de temps à une famille dont l'organisation dépend du lieu de vie, ou à des personnes âgées pour qui un déménagement serait dramatique. Avec la révision, le besoin propre sera plus facile à prouver, les résiliations seront plus rapides, et la protection des locataires sera diminuée !

La seconde réforme vise à **restreindre les possibilités de sous-location.** Elle sera soumise au bon vouloir du bailleur, qui pourra la refuser pour des motifs vagues et non définis. Les étudiant·es, les jeunes adultes et les personnes âgées, qui sous-louent souvent une chambre pour alléger leurs frais, seraient particulièrement affectés. Les locataires et sous-locataires commerciaux, nombreux dans le secteur de la santé (médecins, physiothérapeutes, logopédistes, etc.), pourraient également se retrouver en grande difficulté.

Des arguments fallacieux

Les milieux immobiliers avancent des arguments mensongers, minimisant les effets des révisions. Au moment des débats, le Conseil fédéral s'était

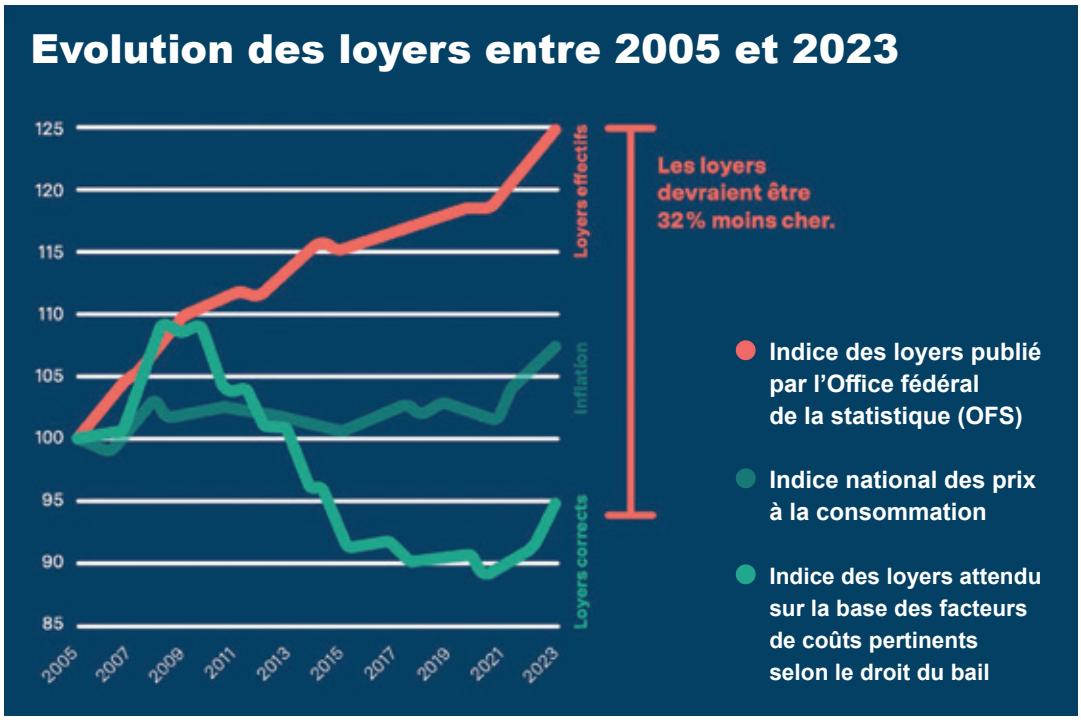

positionné clairement contre ces révisions. Il les avait qualifiées de disproportionnées, injustifiées et comme portant atteinte aux droits des locataires.

Les milieux immobiliers se posent en défenseurs, arguant vouloir protéger la population des abus liés aux plateformes comme Airbnb. Les seules mesures efficaces existent à certains endroits grâce au PS (Lucerne, Genève ou Interlaken) et passent par la limitation de la durée des locations de courte durée (par ex. à 90 jours/an).

La véritable intention du lobby immobilier

Vous l'aurez compris, grâce aux révisions, il serait plus facile de procéder à des résiliations. Et c'est au moment du changement de locataires que les bailleurs peuvent augmenter les loyers considérablement. Il est essentiel que le canton du Valais prenne ses responsabilités et protège les locataires qui dépendent de conditions de logement équitables. Le 24 novembre, votons et faisons voter 2 x NON à ces réformes néfastes pour les locataires !

Pauline Crettol,
secrétaire générale adjointe
ASLOCA Suisse

Pub



2025

Vos vœux dans le prochain Peuple.VS

Le prochain et dernier Peuple.VS de l'année 2024, qui paraîtra le **17 décembre**, vous offre l'opportunité de faire mieux connaître votre entreprise.

Vous pourrez également faire paraitre vos vœux pour la nouvelle année qui s'annonce !

Nos vous remercions de nous envoyer votre annonce jusqu'au **lundi 2 décembre** à l'adresse **publicite@le-peuplevs.ch**

CHF	200.– (1/8 page)	CHF	800.– (1/2 page)
CHF	400.– (1/4 page)	CHF	1600.– (page complète)

https://lepeuplevs.com/publicite/

Votre soutien est précieux, merci d'avance !



Elargissement des autoroutes : la mauvaise voie

Le 24 novembre prochain, les citoyennes et citoyens suisses devront se prononcer sur un élargissement du réseau autoroutier en Suisse alémanique et sur l'arc lémanique.

Cette proposition, qui engage des investissements colossaux, manque cependant de répondre aux vrais besoins des usagers. En effet, elle risque non seulement d'aggraver la congestion routière, mais également de ralentir le développement de solutions de transport collectif et durable.

Ce vote dépasse les frontières cantonales : il s'agit d'un choix de société qui influencera profondément l'avenir de la mobilité en Suisse.

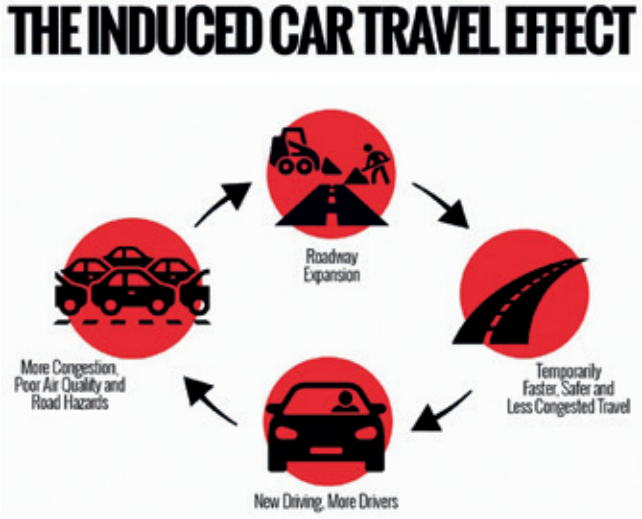

Source :
https://smv.org/learn/blog/how-does-roadway-expansion-cause-more-traffic/

De nombreuses études, notamment en Amérique du Nord – région de référence en matière d'infrastructures autoroutières – montrent que les bénéfices d'une nouvelle voie sont souvent de courte durée. En effet, l'élargissement des autoroutes entraîne une augmentation du nombre de véhicules en circulation, annulant ainsi les effets escomptés sur la fluidité du trafic. Ce phénomène, appelé « trafic induit », suit une dynamique bien connue : (1) congestion initiale; (2) ajout de nouvelles voies; (3) amélioration temporaire; (4) retour de la congestion, accentuée par une hausse moyenne du nombre de kilomètres parcourus par chaque automobiliste. En d'autres termes, si les effets positifs sur la fluidité sont passagers, les conséquences négatives, elles, s'installent dans la durée. En attirant toujours plus de véhicules, ces nouvelles infrastructures contribuent à l'aggravation des embouteillages dans les zones urbaines, affectant ainsi la qualité de vie des habitants.

Outre son impact négatif sur le trafic, l'élargissement des routes nationales pèse lourdement sur les finances publiques. Ce projet, évalué en milliards de francs, utilise des fonds publics qui seraient bien mieux employés dans le développement des transports publics. Renforcer les trains et les bus, notamment dans des régions périphériques comme le Valais, améliorerait significativement la qualité de vie tout en allégeant les dépenses des ménages. Car contrairement aux idées reçues, les transports collectifs sont souvent une alternative plus économique que la voiture individuelle. Il est donc pertinent de réorienter les ressources publiques vers un système de transport public plus abordable, plus performant et accessible à toutes et tous.

Au-delà des enjeux de congestion et de finances publiques, la construction de nouvelles voies autoroutières se fait au détriment d'espaces agricoles précieux et se traduit par une pollution accrue, tant en termes d'émissions qu'en termes de nuisances sonores pour les riverains. La Chambre valaisanne de l'agriculture s'oppose d'ailleurs à ce projet, en soulignant que *« dix hectares de surface d'assolement, les meilleures terres cultivables du pays, seront irrémédiablement perdus »*.

Outre son impact négatif sur le trafic, l'élargissement des routes nationales pèse lourdement sur les finances publiques.

L'élargissement du réseau autoroutier existant symbolise une vision dépassée de l'aménagement des infrastructures. L'avenir de la Suisse doit être basé sur des solutions de mobilité collective, durable et accessible, qui répondent aux besoins réels de ses habitants et tiennent compte des enjeux environnementaux. Pour toutes ces raisons, il est crucial de dire « non » le 24 novembre à l'élargissement du réseau autoroutier.

Florian Chappot,
député au Grand Conseil

Bienvenue Chez Estelle

À la BCVS depuis 2022
Randonneuse
Expatriée



Découvrez
son témoignage
sur **bcvs.ch/estelle**

BCVS

Bienvenue Chez Vous

le peuple.VS

Abonne-toi ou souscris un abonnement supplémentaire à Fr. 5.- ici

25

Entre le 1er janvier 2023 et le 31 octobre 2024, nous avons recensé au moins 25 féminicides sur le territoire suisse. Les victimes avaient entre 18 et 82 ans.

Le vengeur masqué



Le guide Lonely Planet place le Valais à la cinquième place des régions à découvrir dans le monde. Une aubaine pour le monde touristique et économique. Mais à l'heure où le tourisme est devenu de plus en plus « instagrammable », où l'important est de faire la photo parfaite pour dire « moi aussi j'y étais », on peut légitimement appréhender un tantinet l'avenir. Certains cantons sont déjà submergés de cars de touristes venus prendre leur plus beau cliché avant de reprendre le bus pour la destination suivante. Quel sera le sort de notre canton si le Vieux-Pays devient vraiment tendance ? Est-ce que les prix vont prendre l'ascenseur comme souvent dans nos sociétés régies par l'offre et la demande ? Tant de questions restent sans réponse. Mais d'ici là, Valais, gravé dans mon cœur quand même.

12 novembre	18 h 30	Comité directeur
23 novembre	16 h 00	Congrès du PSVr
17 décembre	11 h 45	Comité directeur
14 janvier 2025	18 h 30	Comité directeur

PS Parti socialiste du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant·e·s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVr. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse: redaction@le-peuplevs.ch (max. 1700 caractères).

Impressum

Mensuel
13e année

Site internet : www.lepeuplevs.com

Rédaction : Yoann Bodrito
redaction@le-peuplevs.ch

Abonnement : annuel CHF 95.–
de soutien CHF 130.–
supplémentaire CHF 5.–
membres JSVr CHF 50.–
abonnement@le-peuplevs.ch

Tarifs de publicité : CHF 200.– (1/8 page)
CHF 400.– (1/4 page)
CHF 800.– (1/2 page)
CHF 1600.– (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion
079 443 76 41
publicite@le-peuplevs.ch

Maquette: Stampo SA - Romaine Zufferey

Parution: 11 numéros par année